DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES

Envoyé en préfecture le 10/07/2025
Reçu en préfecture le 10/07/2025
Publié le
ID : 066-216600593-20250710-DEL07202508-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE CORNEILLA DEL VERCOL

SEANCE DU 07 JUILLET 2025

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal : **19** En exercice : **19** Présents : **14 +** 3 **PROCURATION**

L'an deux mille vingt-cinq et le 07 du mois de juillet à 19 heures 30, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal de la commune sous la Présidence de Monsieur Christophe MANAS, Maire.

Présents : *MANAS Christophe, COGEZ Aline, TORRES Jean-Louis, LISSARRE Valérie, WALLEZ René, ALBALADEJO Joseph, LECTEZ Laurence, GRANDO Daniel., FEDERICO Fatiha, LACROUX Charles, RAMIREZ Anne-Marie, LAFITTE Patrick, ROUCOLLE Lilian., LIRONCOURT Agnès,*

Absents ayant donné procurations **:** *Mme FORNELLI Sandra à Mme COGEZ Aline, Mme BOLASELL Claire-Marie à M. MANAS Christophe, Mme SABARDEIL Manon à Mme LIRONCOURT Agnès.*

Absent*s : M. GERBOLES Henri., M. COLARD Lionel*

Le quorum est atteint

Mme Valérie LISSARRE a été désignée secrétaire de séance

DEL07202508
OBJET : Attribution d'une subvention à l'association de tennis de table corneillanaise

Monsieur le maire laisse la parole à Mme Aline Cogez, 1ère adjointe, qui expose au conseil la demande de subvention faîte par l'association de tennis de table corneillanaise. En raison des travaux de la salle des fêtes les cours de tennis de table ont été délocalisés au gymnase du lycée agricole de Théza. En contrepartie le lycée agricole demande une participation à l'entretien du gymnase de 200 €.
Il est proposé au conseil d'octroyer une subvention complémentaire de 200 € à l'association de tennis de table.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés, approuve le versement d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association de tennis de table corneillanaise.

Extrait certifié conforme,
Le Maire,

MAIRIE DE CORNEILLA DEL VERCOL 66200

C. MANAS